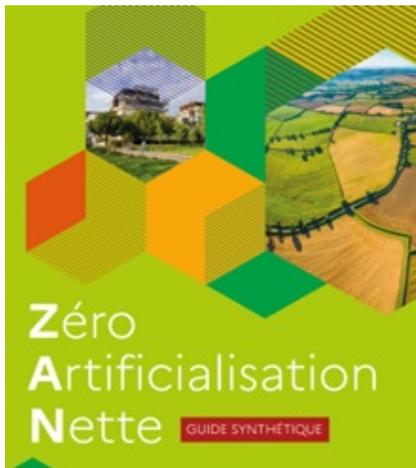




Le fil des mobilités actives

7 décembre 2023

Décrets ZAN : Quelle place pour les aménagements piétons et cyclables ?



Lundi 27 novembre, **trois décrets d'application** ont été publiés sur la **loi relative à l'objectif de zéro artificialisation nette des sols (ZAN) en 2050**.

Ces décrets fixent la trajectoire à suivre localement, dans les documents de planification et d'urbanisme. [Un guide synthétique](#) a été mis à jour et est à disposition des collectivités pour y voir plus clair sur le sujet. Les aménagements cyclables et marchables rentrent-ils dans le calcul de la ZAN ?

[Lire la suite](#)

L'écomobilité scolaire mobilise tous les territoires

Le 31 novembre et 1er décembre avait lieu les rencontres territoriales nationales Mobiscol où se sont réunis des acteurs engagés sur la thématique de l'écomobilité scolaire.



Pendant 2 jours, 105 personnes, 47 collectivités et 29 associations étaient présentes à Lille pour cet événement organisé en partenariat avec le Centre ressource en écomobilité (CREM), l'association Droit au vélo (ADAV) et la Métropole européenne de Lille (MEL). Des comptes rendus des présentations et des visites seront bientôt disponibles sur le site Mobiscol.

Cette rencontre ponctuée d'échanges et de partage d'expériences locales a permis de montrer que l'écomobilité se développe dans tous les territoires, des métropoles aux territoires peu denses en passant par les quartiers prioritaires. En témoignent [les ressources présentes sur le site Mobiscol](#) :

- [Un document de synthèse sur les territoires peu denses](#) vient d'être

publié où sont présentés des retours d'expériences et des préconisations d'actions adaptées aux caractéristiques des territoires à faible densité. Une publication réalisée avec le soutien de l'ADEME.

- Sur l'écomobilité dans les QPV, retrouvez les travaux menés par le Club et [la synthèse des 5 expérimentations](#) soutenues l'ANCT en 2022 et [la mise en image de l'écomobilité à Evry Courcouronnes par ProVélo Sud IDF](#).

Comment se développe le FMD dans les collectivités ? Participez au 3ème Baromètre FMD



Les collectivités et tous les employeurs du secteur public sont invités à répondre au baromètre Forfait Mobilités Durables (FMD). 5 minutes sont nécessaires pour répondre à ce questionnaire développé par Ekodev, Via iD et OpinionWay pour le compte du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

L'objectif est d'identifier les obstacles et les avantages du dispositif du point de vue des employeurs. Les résultats du baromètre FMD édition 2023 seront divulgués au début de l'année 2024.

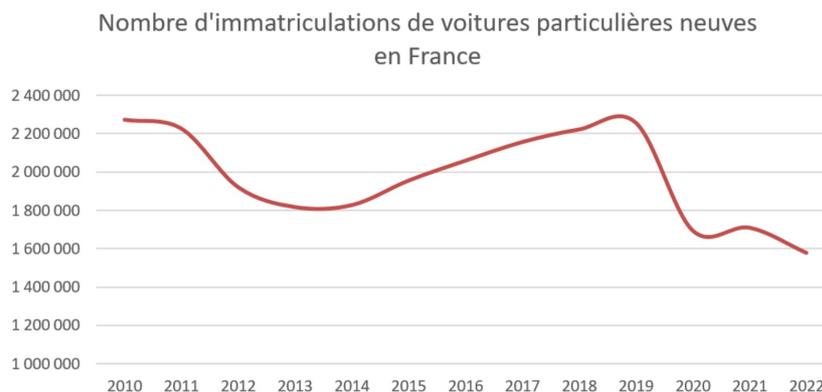
Trois ans après l'adoption de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), qui a renforcé le rôle des employeurs dans la gestion des déplacements domicile-travail, le Forfait Mobilités Durables (FMD) vise à promouvoir des modes de transport quotidiens plus propres, durables et économiques que la voiture individuelle.

Pour le CVTCM, il est important que ce dispositif devienne obligatoire et qu'il puisse inclure les trajets réalisés à pied, afin de soutenir toutes les mobilités durables des agents.

En chiffres

-9,8 %

Les ventes de voitures neuves continuent de chuter



Les ventes de véhicules neufs en France métropolitaine enregistrent une baisse de 9,8 % en 2022, après la légère augmentation de 2021. Près de 700 000 voitures en moins ont été mises en circulation en 2022 comparé au pic de 2019, soit une chute d'environ 30 %. Plus d'une vente sur cinq concerne désormais une motorisation électrique ou hybride rechargeable (représentant 2,2 % des voitures françaises en circulation en 2022).

Sur la même période, les ventes de vélos neufs ont continué d'augmenter. Notamment celles des VAE avec 738 000 unités vendues, soit une hausse de +12 % entre 2021 et 2022 (Source : USC).

Source : [Données 2022 sur les immatriculations des véhicules | Données et études statistiques \(developpement-durable.gouv.fr\)](#)

Graphique : CVCTM

Du côté de chez vous

[Saint-Nazaire \(44\) a adopté sa délibération-cadre mobilité.](#) Une stratégie que la commune souhaite suivre et mettre en œuvre concernant la politique publique de mobilité sur son territoire sur les 15 années à venir, en cohérence avec le Plan de Déplacements Urbains et le Plan Climat Air Energie Territorial, adoptés par l'Agglomération. Cette feuille de route compte 4 grandes orientations et laisse une place centrale à l'apaisement de l'espace public et au développement des mobilités actives. [La délibération du conseil municipal.](#)

[Plaine-Commune \(93\) a adopté son Schéma d'Aménagement Lumière \(SDAL\).](#) Une stratégie qui participe à rendre l'espace public plus agréable et sécurisé de nuit pour les modes actifs. L'objectif est aussi de répondre aux défis environnementaux en réduisant la pollution lumineuse et en développant un éclairage plus sobre et économique. [Ce document de planification a été éclairé par la concertation des habitant.es.](#)

[Javron-les-Chapelles \(53\) développe ses aménagements cyclables.](#) Après avoir aménagé la voirie à l'extérieur du centre-ville, le linéaire de pistes cyclables s'allongera en 2024 dans la commune de 1 400 habitant.es et disposant d'un plan vélo depuis 2021. En 2022, un quart du budget dédié aux travaux de voirie était consacré à l'aménagement de pistes cyclables.

[La Communauté de Communes de Haute-Bigorre \(65\) s'engage dans la structuration de la filière économique du vélo.](#) Elle va créer un Prix de l'innovation ouvert aux marques françaises de vélo et composants. Une initiative qui complète le lancement de La Dynamo cet été, un espace de travail et de rencontre dédié aux acteurs des filières industrielles du vélo ; l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour identifier des porteurs de projet en lien avec le vélo et le lancement d'une nouvelle formation à destination des adultes dans le lycée Victor Duruy sur la maintenance des VAE.

Enquête : Quelle place pour les trottinettes, giroscopes & cie dans l'espace public ?

Dans la perspective d'une cohabitation apaisée des modes, le Ministère des Transports lance [une première enquête nationale sur les usages et les usagers des engins de déplacement personnel motorisés \(EDPm\)](#). En collaboration avec l'ADEME, le CEREMA, l'ONISR, et le bureau d'étude 6t, cette enquête vise à améliorer la compréhension des usages de ces nouveaux moyens de transports et d'ajuster les politiques publiques en conséquence. L'enquête est ouverte jusqu'au 22 décembre 2023 et les résultats seront publiés en janvier 2024.

RECRUTEMENT

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables recrute son/sa responsable administratif.ive et financier.e.

- [**Plus d'informations sur le poste et les modalités de candidature**](#)

La Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM) recrute sa/son Chargée /Chargé de mission vélo et marche. Une priorité est accordée aux fonctionnaires d'État mais d'autres profils peuvent y prétendre. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 4 janvier 2024.

- [**Plus d'informations sur le poste et les modalités de candidature**](#)

La ville et l'agglomération de Saint-Nazaire recrute sa/son responsable du service Circulation et Stationnement. L'aspect « mobilité » du poste est important, avec le pilotage du projet d'apaisement des vitesses su et la réponse aux demandes de mise en accessibilité de l'espace public. Les candidatures sont à adresser jusqu'au 1er janvier 2024.

- [**Plus d'informations sur le poste et les modalités de candidature**](#)

FORMATIONS

Les prochaines formations organisées par AGIR Formations et Le Club, pour les collectivités adhérentes :

Vélo et inclusion (Session 1) : Service de location de vélos pour les personnes ayant des besoins particuliers

Mardi 28 novembre 2023 - 10h00 à 12h00

Le développement des mobilités actives est un enjeu majeur face au défi de réduction des impacts des mobilités. Cependant, il apparaît

non moins fondamentale pour le succès d'une telle transition des comportements de mobilité, de prendre en compte la diversité des besoins des différents usagers pour la pratique du vélo.

Ce nouveau cycle de formations « Vélo et inclusion » propose donc d'adresser les questions suivantes :

Comment prendre en compte les besoins des différents usagers dans la conception des services de location organisés par les collectivités territoriales mais également dans l'aménagement des infrastructures cyclables ?

Quelles méthodologies pour évaluer les besoins et accompagner les usagers aux besoins particuliers dans l'adoption du vélo pour leur mobilité ?

Informations et inscription

Vélo et inclusion (Session 2) : Concevoir des aménagements et des services cyclables accessibles à tous

Le 12 mars 2024 - en présentiel (lieu et horaires à venir)

Informations et inscription

AGENDA

Le 12 décembre

Talents du vélo et de la marche 2023

Remise des Talents du vélo et de la marche 2023 à la mairie du 9ème arrondissement de Paris. Les résultats seront publiés sur le site internet du Club.

Le 14 décembre

« Quels aménagements cyclables hors agglomération ? »

Une conférence sur le sujet est proposée par le Cerema le 14 décembre 2023 de 14h à 16h, en partenariat avec Vélo & Territoires - [Inscription et informations](#)

Fin 2023 - Début 2024

Webinaire : Le programme Génération Vélo vous accompagne pour le SRAV

Le programme CEE Génération Vélo organise des webinaires à destination des collectivités pour accompagner et financer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Les prochains rendez-vous sont :

- Mercredi 15 novembre de 11h à 12h
- Mercredi 20 décembre de 11h à 12h
- Mercredi 17 janvier de 11h à 12h
- Mercredi 14 février de 11h à 12h
- Mercredi 13 mars de 11h à 12h
- Mercredi 10 avril de 11h à 12h

[Le planning complet des webinaire et inscription](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)